

Bilan de compétences par le sens- Avec approfondissement en connaissance de soi

Coaching professionnel individuel





OBJECTIFS

Permettre d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes, ses motivations et ce qui fait sens pour soi. La finalité peut être multiple, soit de confirmer un projet professionnel, de définir un projet d'évolution professionnelle par le biais d'une formation, d'une VAE, ou encore d'identifier un projet de création d'entreprise.

Cet accompagnement permet en outre d'approfondir la connaissance de soi pour mieux cerner sa personnalité et évaluer son adéquation avec le projet professionnel envisagé, le cas échéant envisager les adaptations nécessaires.

PUBLIC

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics.

Il n'y a aucun prérequis.

Néanmoins, une bonne compréhension du français est nécessaire.

Si tel n'est pas le cas, nous étudierons pour vous, une solution adaptée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Sessions en visio teams, téléphone, à la convenance de la personne accompagnée.

RÉSULTATS ATTENDUS:

Plan d'actions à court, moyen et longs-termes selon le projet professionnel validé
Remise d'une synthèse en fin d'accompagnement, incluant les résultats détaillés des tests de personnalité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pendant la formation : attestation de présence
A la fin de la formation remise d'une synthèse du bilan.

Questionnaire satisfaction

Après la formation, dans un délai de 6 mois, le consultant fait un point de situation sur l'avancée de votre projet.

HANDICAP

Nous mettons tout en œuvre pour détecter les besoins spéciaux et ferons notre possible pour trouver une solution appropriée

TARIFS

2900€



DURÉE ET DÉROULEMENT EN 5 ÉTAPES

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. La durée est de 20 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne. Le délai d'accès est de 15 jours.

ETAPE N° 1 - UNE PHASE PRÉALABLE (HORS BILAN) .

Présenter le bilan de compétences (cadre légal, méthodologie, déontologie).
Echanger sur les raisons et les motivations de la démarche.

ETAPE N°2 - UNE PHASE PRÉLIMINAIRE:

Cette phase consiste à :

- Analyser la demande, le besoin et les attentes,
- Présenter les modalités d'accès et de réalisation du bilan de compétences,
- Formaliser le contour et les modalités du déroulement du bilan en fonction de la situation et du besoin exprimé par le bénéficiaire,
- Valider l'engagement dans la démarche.

Durée : 1h30 (offerte)

ETAPE N°3 - UNE PHASE D'INVESTIGATION

Une phase d'investigation Les objectifs de cette étape permettent : - D'analyser les motivations et les intérêts professionnels et personnels du bénéficiaire, D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales, - De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle. Elle se décline en plusieurs sous-étapes a. Connaissance de soi : avec l'aide du consultant le bénéficiaire est invité à faire l'inventaire de ses atouts, de ses particularités et de ses axes de développement, incluant plusieurs tests de personnalité comme le MBTI, l'ennéagramme ou d'autres approches jugées pertinentes... b. Connaissance de son environnement : le bénéficiaire est guidé à travers les nombreuses sources d'informations utiles à son orientation professionnelle, enquêtes métiers... c. Identification de pistes de projets : le bénéficiaire est amené à éprouver les projets de façon qu'ils soient réalistes et réalisables. Durée : 8 rendez-vous de 2h



DURÉE ET DÉROULEMENT EN 5 ÉTAPES

Le déroulement du bilan de compétences suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail. La durée est de 20 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne. Le délai d'accès est de 15 jours.

ETAPE N°4 - UNE PHASE DE CONCLUSION

Cette étape permet de :

- Reprendre avec le consultant les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation,
- Programmer les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Il s'agira :

- De revoir les points importants de l'accompagnement (les points d'appui, mais aussi les points de développement) en vue de finaliser le plan d'action,
- De formaliser les résultats sous la forme d'une synthèse co-rédigée par le consultant et le bénéficiaire.

Durée : 2 rendez-vous de 2h

ETAPE N°5 - SUIVI POST-BILAN

Un suivi à 6 mois est proposé afin de :

- Faire le point sur l'avancée du projet (mise en œuvre, difficultés rencontrées...),
- Revoir la stratégie si nécessaire.

Durée : 1h (offerte, entretien de face à face ou téléphonique).

Scannez ce QR code, pour accéder directement à notre offre de formation via le CPF





UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

MISSION

Chez Quinte & Sens, nous nous spécialisons dans la création de parcours de formation personnalisés visant à favoriser l'insertion professionnelle et le développement des compétences.

Notre approche unique combine des méthodes pédagogiques innovantes avec un accompagnement individualisé, permettant à chaque participant de réaliser son potentiel maximal.

Nous nous engageons à transformer les aspirations en compétences tangibles, préparant ainsi nos apprenants à exceller dans leur domaine respectif avec confiance et expertise.

CONTACT



doris.bounan@quinteetsens.org



06 22 64 14 32



www.quinteetsens.org

Scannez ce QR code, pour accéder directement à notre
offre de formation via le CPF

